

Histoire de la pensée au Pays de Liège

Des origines à nos jours

Bernard Forthomme

Histoire de la pensée au Pays de Liège

Des origines à nos jours

Tome II

XII^e s.-XV^e s.

**Orizons**
2019

Parus dans la même collection

Academos, Revue de Théologie & de Philosophie, *La doctrine augustinienne de la Trinité*, Revue annuelle 2018 (Série Philosophie)

Claude Brunier-Coulin (sous la direction de), *Institutions et destitutions de la Totalité, Explorations de l'œuvre de Christian Godin*, 2016. (Série Philosophie)

Claude Brunier-Coulin, *L'homme pécheur*, 2017. (Série Philosophie)

Gilbet Boillot, *Science et dénis*, 2018 (Série Questions contemporaines)

Claude Brunier-Coulin, *La réception de Kierkegaard chez Balthasar et Barth — Explorations dans la problématique du réel et du possible*, 2017. (Série Philosophie)

Claude Brunier-Coulin, *Karl Barth, une anthropologie philosophique*, 2018. (Série Philosophie)

Claude Brunier-Coulin, *Morphologie du divertissement*, 2018. (Série Philosophie)

Sous la direction de Claude Brunier-Coulin et Jean-François Petit, *Philosophies et théologies au XXI^e siècle — Actes du colloque des 7-8-9 juillet 2016 — Abbaye Saint-Louis-du-Temple de Vauhallan*, 2018. (Série Philosophie)

Sous la direction de Claude Brunier-Coulin et Jean-François Petit, *Spiritualités et gnoses — Hier et aujourd'hui*, Actes du colloque des 7-8-9 juillet 2017 — Abbaye Saint-Louis-du-Temple de Vauhallan, 2018. (Série Philosophie)

- Sous la direction de Patrick Cerutti, *Amour et vérité autour de Qui est la vérité ? de Jad Hatem*, 2018. (Série Philosophie)
- Daniel Cohen, *L'Argent, sa corde et l'Écrivain*, 2018. (Série Controverse)
- Monique Lise Cohen, *Les Juifs ont-ils du cœur ? — Une intime extériorité*, 2016. (Série Philosophie)
- Monique Lise Cohen, *Job, de l'errance du cœur au secret de l'embryologie*, 2018. (Série Philosophie)
- Éric Colombo, *Empêcher que le monde se défasse*, 2016. (Série Questions contemporaines)
- Béatrice Delaurenti, *Lettres de Marinette 1914-1915*, 2017. (Série Histoire européenne / Première guerre mondiale)
- Nadine Dormoy, *L'univers de René Girard*, 2018 (Série Philosophie)
- Bernard Forthomme, *Théologique de la folie*, trois volumes parus, 2015, 2016, 2017. (Série Philosophie)
- Bernard Forthomme, *Histoire de la pensée au Pays de Liège. Tome I, IV^e s.-XI^e s.*, 2018. (Série Histoire européenne)
- Bernard Forthomme, *Histoire de la pensée au Pays de Liège. Tome II, XII^e s.-XV^e s.*, 2019. (Série Histoire européenne)
- Mogens Chrom Jacobsen, *La morale des droits de l'homme*, (Série Questions contemporaines), 2019
- Carlo Regazzoni, *Aux sources de l'alternance catholique*, 2019 (Série Philosophie)
- Raymond Zanchi, *Le gymnaste et le danseur*, 2016. (Série Esthétique : Écrans, cinéma et télévision)

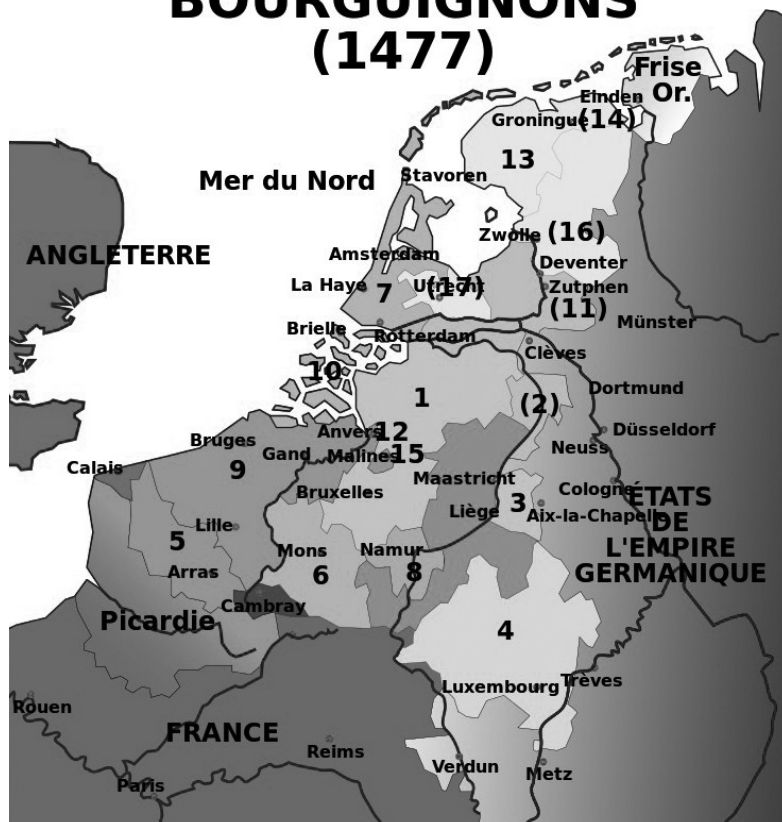
Du même auteur

- Une philosophie de la transcendance. La métaphysique d'Emmanuel Lévinas.* Postface d'Emmanuel Lévinas, Vrin, Paris, 1979 (Couronné par l'Académie Royale de Belgique, 1980).
- L'être et la folie*, Bibliothèque de l'École Pratique des Hautes Études (en Sorbonne), tome 104, Peeters, Paris, 1997.
- De l'acédie monastique à l'anxio-dépression. Histoire philosophique de la transformation d'un vice en pathologie*, Les Empêcheurs de Penser en rond, Paris, 2000.
- L'expérience de la guérison*, Les Empêcheurs de Penser en rond — Le Seuil, Paris, 2002.
- La folie du roi Saül*, Les Empêcheurs de Penser en rond — Le Seuil, Paris, 2002.
- Sainte Dympna et l'inceste. De l'inceste royal au placement familial des insensés*, L'Harmattan, Paris, 2004.
- Par excès d'amour. Les stigmates de François d'Assise*, Éditions Franciscaines, Paris, 2004.
- La Jalousie. Élection divine, secret de l'être, force naturelle et passions humaines*, Éditions Lessius, Bruxelles, 2005.
- Le Chant de la création selon François d'Assise*, Éditions franciscaines, Paris, 2006.
- La Conversation et les écoutes difficiles*, Éditions franciscaines, Paris, 2007.
- Prier 15 jours avec l'Abbé Pierre*, Nouvelle Cité, Paris, 2008.
- Théologie des émotions. Structurée par l'expérience théâtrale*, Éditions du Cerf, Paris, 2008.
- Histoire de mon bonheur malheureux*, texte de Camilla da Varano (1491), établi, annoté et introduit par B. Forthomme, Éditions Franciscaines, Paris, 2009.
- Naviguer dans la haute mer de Dieu — Opuscles spirituels*, texte de Camilla da Varano (1458-1524), établi, annoté et introduit par B. Forthomme, Éditions franciscaines, Paris, 2010.
- Les aventures de la volonté perverse*, Éditions Lessius, Bruxelles, 2010.
- Homme, où es-tu ? Abrégé d'anthropologie critique*, Éditions Lessius, Bruxelles, 2011.
- Il Canto del corpo ardente. La stigmatizzazione di San Francesco d'Assisi, in prospettiva critica*, ed. Messaggero, Padova, 2012.
- De la vie mystique à la mystique* in 신학과사상학회 - Séoul (Corée), 71, 2013/Summer, 91-137.

- Théologie de l'aventure*, Éditions du Cerf, Paris, 2013.
- Le consentement de la personne gravement ébranlée in Alzheimer, une personne quoi qu'il arrive*, éd. Dr. T. Collaud, Academic Press Fribourg, Fribourg, 2013, 85-132.
- La voie libre. Théologie du franc-parler*, Éditions Facultés Jésuites de Paris, Paris, 2014.
- Histoire de la théologie franciscaine. De saint François à nos jours*, Éditions franciscaines, Paris, 2014.
- La pensée franciscaine. Un seuil de la modernité*, Editions Les Belles Lettres, Paris, 2014.
- Une logique de la folie. Reprise de Gilles Deleuze*, Editions Orizons, Paris, 2014.
- Corde noire* (roman), Editions Orizons, Paris, 2015.
- Théologique de la folie, Tome I (Saisissement)*, Editions Orizons, Paris, 2015.
- Exercices spirituels* (Séverin Rubéric), édition critique du texte de 1622, introduite et annotée par B. Forthomme, Honoré Champion, Paris, 2015.
- Théologique de la folie, Tome II, 1 (Les Idiorythmes)*, Editions Orizons, Paris, 2016.
- Une soirée d'hiver en compagnie d'Emmanuel Lévinas*, Editions Orizons, Paris, 2016.
- Théologique de la folie, Tome II, 2 (La Guérison de la guérison)*, Editions Orizons, Paris, 2017.
- Œuvres spirituelles* (Paulin d'Aumale, XVII^e s.), édition critique, introduite et annotée par B. Forthomme, Honoré Champion, Paris, 2017.
- Histoire de la pensée au Pays de Liège. Des origines à nos jours. IV^e s.-XI^e s.* Tome I, Editions Orizons, Paris, 2018.
- Anthropologie de l'éternité in L'expérience de l'éternité. Philosophie, mystique, clinique*, éd. A. Feneuil, I. Krtolica, Hermann, Paris, 2018.
- Histoire de la pensée au Pays de Liège. Des origines à nos jours. XII^e s.-XV^e s.* Tome II, Editions Orizons, Paris, 2019.
- Histoire de la pensée au Pays de Liège. Des origines à nos jours. XVI^e s.-XXI^e s.* Tome III (à paraître).

À M^{sr} Jean-Pierre Delville
Évêque de Liège

PAYS-BAS BOURGUIGNONS (1477)



Les acquisitions des Ducs de Bourgogne et de Charles Quint.

1384 : Artois (5), Flandre (9), Malines (15) : socle des Pays-Bas Bourguignons.

1428-1433 : Hainaut (6), Zélande (10), Hollande (7).

1429 : Namur (8) : serment de Philippe de Bourgogne, en présence du prince-évêque de Liège, Jean de Heinsberg, le Comté de Namur relevant du *Diocèse de Liège*, au plan de l'administration ecclésiastique.

1430 : Brabant (1), Limbourg (3).

1443 : Luxembourg (4).

Sous Charles Quint : Utrecht (17), Frise occidentale et orientale (13), Gueldre (2).

Provinces perdues et reprises : Groningue (14), Overijssel (16), Zutphen (11).

La Picardie est réunie à la couronne de France en 1477 (mort de Charles le Téméraire).

Dans ce contexte, la *Principauté de Liège* se trouve encerclée par les Pays-Bas bourguignons, mais demeure indépendante — sous réserve des rapports de droit public entre les habitants de la Principauté, ses institutions et les tribunaux impériaux. Rapports déterminés par ordonnances (edicta) impériales émanées de l'empereur germanique qui, suzerain du prince-évêque, constitue une autorité fondée légitimement à prescrire des dispositions de loi.



Avant 1559, le Diocèse de Liège s'étendait sur un territoire de quelque 22.500 km² correspondant à peu près à une circonscription administrative de l'ancien Empire romain, la civitas Tungrorum, et comprenait environ 1791 paroisses.

Introduction

Au douzième siècle, la volonté d'intégration de la tradition littéraire, philosophique et religieuse antique à la connaissance prophétique et intellectuelle chrétienne, très active aux siècles antérieurs dans les écoles liégeoises, semble se confirmer à différents degrés, dès le début du siècle jusqu'à son terme¹, malgré leur affaiblissement progressif, ce qu'il nous faudra interroger.

Sur la cuve somptuaire des fonts baptismaux dits de Saint-Bathélémy, à Liège, installés vers 1117, nous pouvons voir, à côté du baptême de l'Empire romain par la Rome chrétienne ou, plus exactement, du centurion Corneille par l'apôtre Pierre, et donc de la force militaire impérialiste par la parole en mission, la scène fameuse du baptême de la philosophie grecque par l'évangile ou, plus exactement, celui du philosophe Craton (*Craton Philosophus*) par Jean l'Évangéliste, le plus "philosophe" et le plus grec des quatre évangélistes canoniques. Ce Craton philosophe est connu à la fois dans la tradition des écrits pseudépigraphiques et liturgiques², mais également dans la tradition scolaire.

Le philosophe Craton apparaît dans le *De disciplina scoliarum* attribué à Boèce mais rédigé dans les années 1230, même si certains fragments peuvent avoir circulés antérieurement. On parle déjà de Craton comme *philosophus geometra sagacissimus* dès la moitié du XI^e siècle, dans un manuscrit d'Hermann de Reichenau, au temps Wazon, ministre liégeois de l'instruction, puis

1. Le tympan roman qui porte l'inscription « mysticum Apollinis » et comporte des personnifications de concepts évoquant certains vecteurs du stoïcisme antique, des références littéraires (Virgile, Horace, Ovide) et scripturaires, marquant cet idéal d'intégration, serait du dernier quart du XII^e s. Cf. I. Tassignon et B. Van den Bossche, *Le tympan roman de la « prophétie d'Apollon »* (Liège, musée du *Grand Curtius*), in *Cahiers de civilisation médiévale* 54, 2011, pp. 49-72.
2. Cf. *Acta Iohannis* [III^e s. + *Virtutes Iohannis*, VI^e s.] éd. Junod et Kaestli, Turnhout, 1983, pp. 750-54 ; 784-790 ; 814-820. L'évangéliste Jean critique la manière dont Craton conteste stoïquement les richesses, en détruisant des gemmes ; or l'important n'est pas de détruire la beauté, mais plutôt de transformer les cailloux en pierres précieuses. Le récit est connu dans le Diocèse et la Principauté de Liège par le *Légendier* de Stavelot (XI^e-XII^e s.) et celui de Lobbes (XII^e s). Voir R. Halleux, « Le baptême du philosophe Craton... », in *Études sur les fonts baptismaux de l'église Saint-Barthélémy à Liège*, Liège, 2006, pp. 199-210.

évêque de Liège³. Le *De disciplina* dont l'auteur est resté inconnu, trouvera un grand succès du XIII^e au XV^e siècle, comme on peut le constater par le nombre de manuscrits et de commentaires, sans parler des gloses qui se trouvent dès les manuscrits du treizième siècle, comme par les incunables. C'est ainsi que nous verrons ce traité d'éducation *pratique* (il n'en existe pas de luxueux manuscrits), encore lu et cité par les franciscains Guibert de Tournai, John of Wales, Roger Bacon et, au sein du Diocèse de Liège, surtout par Denys le Chartreux dans son propre *De doctrina scoliarum*⁴. Le texte du *De disciplina* est bien connu au cœur même de la Principauté liégeoise : nous le trouvons commenté par Engelkinus dans un manuscrit du XIV^e siècle, et encore transcrit, muni de commentaires, par les croisiers de Huy au quinzième siècle⁵.

Le philosophe Craton y apparaît tout d'abord au chapitre III, 3, à l'intérieur de la narration d'un *exemplum* qui donne une note d'humour absente de la *Consolation de philosophie* suivant le Boèce historique. *Exemplum* où l'on voit le fils de l'inconstance qui passe successivement de l'étude des lettres (satiriques, historiques, poétiques), de la rhétorique d'Aristote, de la philosophie et du droit, à la vie marchande sur les mers ; mais la première nuit, le mal de mer et la ruée des vagues l'amènent à préférer le jardinage et, comme la venue des légumes n'est pas heureuse, il en arrive à la vie militaire. Mais l'effroi face à l'ennemi le conduit à consacrer tous ses efforts à l'étude des questions de Craton.

Son enseignement porte, selon un ordre hiérarchique *decrecendo*, sur les problèmes cosmologiques, astronomiques, physiques et, enfin, sur les questions naturelles. Toutefois, l'enseignement de Craton étant jugé trop difficile, l'inconstant décida de se soumettre à une femme, renonçant ainsi aux études. Mais ayant vu toutes les filles du voisinage, il s'ennuya d'elles (*taedium*), et il préféra la vie solitaire : « je vivrai seul (*solus ero*) ... », se dit Craton, et passera mon temps sur les préceptes de Ptolémée ; mais les mouvements des corps célestes et la course des planètes ne peuvent être facilement saisis sans une haute tour (d'observation)... C'est une chose misérable pour moi d'être un

3. Cf. notre Tome I, ch. VI, II.

4. Voir notre chapitre XIX.

5. Cf. Liège, *Bibliothèque du Séminaire Episcopal*, ms. 6 G 24, f. 321r-350r : *De disciplina scholarium cum commento*. Un commentaire de « magister Engelkinus » (connu par ailleurs dans un ms. de Bâle, *Univ.* IV, 35 du XIII^e s.) sur les *Questiones Cratonis*, se trouve dans un manuscrit du XIV^e s., de provenance liégeoise : Leyde, *Univ. Bibl.*, BPL 217, f. 33v-76v ; précédé par le *De disciplina scholarium* avec un commentaire d'Engelkinus. Voir *Les questions de Craton et leurs commentaires* [*De disciplina scholarium* III], éd. O. Wijers, Leyde, 1981, pp. 129-140 (pour le commentaire d'Engelkinus sur les *Questions*). Ouvrage prisé par la « devotio moderna » : voir Pseudo-Boèce, *De disciplina scholarium cum notabili commento*, Deventer, 1496. Traduction française interlinéaire : *Liber Boethii de disciplina scholarium*, Lille, *Bibl. mun.*, 147 (388), XV^e s., ff. 37-65.

homme. Comme je voudrais, en changeant ma forme humaine, me défaire de l'humanité et prendre l'asinité (*asinitatem*) ! »⁶.

Toutefois, une telle ânerie, une pareille inconstance qui menace l'humanité, est peut-être liée à un manque de connaissance de soi et de ses propres découvertes. D'où l'importance de tenir compte de son tempérament ; si l'on est mélancolique, il ne faut pas étudier dans des lieux trop bruyants ou trop éclairés, mais on doit boire suffisamment pour ne pas devenir phthisique ; au contraire si l'on est flegmatique ; le sanguin est le plus souple, le mieux adapté aux études approfondies ; mais le colérique doit préférer la solitude⁷. Quant à la figure de Craton, elle réapparaît au chapitre VI, toujours avec une pointe d'humour, dans le contexte d'une critique de l'adultère qui conduit le philosophe à la perte de sa dignité, à une condition servile et derechef animale, voire scatologique (*urina servorum perfusus*). Une ironie urologique à la Swift.

La question de l'absence d'Université jusqu'en 1425

Or, malgré la confirmation de l'importance attachée aux études et à la connaissance, confirmée symboliquement par la précieuse cuve baptismale comme par le remarquable tympan d'une école latine, l'absence d'instituts d'études supérieures à Liège ou dans la Principauté, et même dans le Diocèse, jusqu'à la création de l'Université de Louvain en 1425, — liée autant à la pression politique brabançonne et bourguignonne, qu'au rayonnement concurrent de l'Université de Cologne (1388) — ne cesse d'interroger⁸. D'autant plus que la création d'une nouvelle université au XV^e siècle a perdu toute singularité, vu que nous sommes alors au siècle qui voit les Universités se multiplier comme jamais en Europe.

Pour éclaircir cette situation, il faut avant tout poser une question préalable : pourquoi ne voit-on aucune Université se fonder dans l'Empire germanique tout entier ? Pourquoi faut-il attendre 1348 — et il s'agit encore de Prague, en Bohême —, ou même Heidelberg, en 1386, première Université « allemande » ?

Il convient sans doute de considérer les transferts du professorat universitaire de Paris à Prague, Oxford et ailleurs, comme un des effets du Grand Schisme d'Occident (au tournant du XIV^e et du XV^e siècle), Paris ayant pris

6. *De disciplina scholarium*, c. III.

7. Cf. *De disciplina scholarium*, c. IV.

8. En 1448, les étudiants louvanistes originaires de Liège et du Comté de Looz (relevant de la Principauté liégeoise depuis 1367), sont annexés à la nation de France (*natio Galliae*), tandis que ceux du Hainaut et de Namur sont repris dans la nation de Flandre (*natio Flandriae*). Cf. Valère André [Valerius Andreas, Walter Driessens], *Fasti academici studii generalis Lovaniensis*, Louvain, 1650, p. 240 s. Mais en 1626, il existe une nation de Liège (*natio Leodiensis*) en conflit meurtrier avec celle de Pologne (*natio polonica*) ; toutefois, elle est estudiantine et ne relève pas d'une Nation officielle de la Faculté des Arts (cf. *Lettre de l'Université de Louvain à Egide Vasino de Vivario*, Louvain, 12 juillet 1626, éd. L. Van der Essen, 1925).

le parti d'Avignon, avant de chercher l'entente avec Rome, notamment par le truchement du Liégeois Pierre Plaoul. Mais nous devons y déceler, tout d'abord, un symptôme majeur de l'Empire embourbé dans l'interminable Conflit des Investitures (cristallisé dès le dernier quart du XI^e siècle), et les tensions avec Rome, ce qui favorise aussi la France dont la démographie est croissante, l'économie prospère, le pouvoir royal stable, et surtout Paris, « mère des Universités » — avant la montée en puissance de l'Angleterre.

En tout cas, nous reconnaissons la faiblesse d'un pouvoir impérial qui ne trouve pas la capacité manifestée par les rois de France, d'Angleterre et même d'Espagne, pour encourager, avec l'appui des chapitres cathédraux et de la papauté, le développement d'Universités comme celle de Salamanque (1218).

Pour éclairer l'absence d'Université dans l'Empire jusqu'à la moitié du XIV^e siècle, on a également avancé l'infirmité de l'Église impériale — devenue impuissante à produire et à diffuser de nouveaux modèles de formation des clercs — et, plus généralement, la faiblesse culturelle, voire spirituelle, de l'épiscopat germanique face à la vitalité des nouveaux ordres religieux, comme les franciscains et les dominicains d'abord, les augustins et les carmes, plus tardivement. Ordres qui ne se constituent plus en centres autonomes comme les monastères d'autrefois, mais envoient leurs nombreux étudiants dans les meilleures Universités d'Europe, à commencer par Paris.

Est-ce alors seulement une question d'attractivité ? La proximité de Paris serait-elle défavorable à Liège ? Mais il y a l'Université d'Orléans (1306), non loin de celle de Paris, de plus en plus fréquentée par les Liégeois désireux d'étudier le droit. Faut-il voir, de manière plus large, l'éloignement de Liège des centres méditerranéens et des sources nouvelles de connaissances qu'ils produisent ? Mais il y a Oxford, encore plus excentré ; ce qui n'empêche pas Robert Grosseteste de traduire les textes grecs qui viennent de l'Italie du Sud, voire de Constantinople, où ses amis franciscains s'installent très tôt⁹. Et surtout, nous voyons, antérieurement, un Principautaire liégeois comme David de Dinant puiser aux mêmes sources, dès avant la fin du XII^e siècle, pour traduire directement du grec et commenter, de première main et d'une façon très personnelle, les *libri naturales* d'Aristote. Ce qui est bien différent de la manière dont un Simon de Tournai, vers la même époque, use de certains éléments aristotéliens¹⁰.

Est-ce alors une question de compétence, de norme scientifique ou, plus exactement, de modèle intellectuel ? Le paradigme liégeois serait devenu obsolète et n'aurait pas été en mesure de s'adapter à une nouvelle procédure scientifique, celle de la raison dialectique. Mais l'historiographie actuelle ne fait plus remonter la mutation des mentalités intellectuelles à la pré-scholastique d'un Anselme du Bec et de Cantorbéry, ou à certains aspects de l'enseigne-

9. Cf. N. Tsougarakis, *The Latin Religious Orders in Medieval Greece, 1204-1500*, Turnhout, 2012.

10. Voir notre ch. XIII.

ment reçu de Lanfranc de Pavie, mais aussi à des auteurs liégeois bien antérieurs, comme Rathier de Vérone ou Hériger de Lobbes, lequel contribua, tout particulièrement, à faire de Liège un centre de formation de premier plan¹¹. Quant à l'exégèse monastique, la *sacra pagina*, elle prend déjà certains traits de la théologie universitaire nouvelle (comme chez Robert de Liège, alias de Deutz, même à son insu), tandis que cette dernière garde encore longtemps des traits de la théologie monastique ou cathédrale¹². Enfin, il faut surtout considérer que les Universités italiennes se multiplient et croissent fort bien sans ce modèle logique de la dialectique nouvelle ; elles profitent notamment du développement du droit comme à Bologne (1088)¹³, en lien étroit avec l'augmentation du volume des échanges commerciaux ou l'intensification des affaires.

Rien de cela à Liège où, pourtant, le droit avait été florissant très tôt, notamment pour défendre la règle carolingienne et canoniale d'Aix de 816. Et ne voit-on, au XI^e siècle, se déployer la science canonique d'Alger de Liège dont va bénéficier le *Decretum* de Gratien¹⁴ ? Ne distingue-t-on pas, au XII^e siècle, l'influent Wibald de Stavelot manifester une certaine utilisation du droit savant, autrement dit romain, même si cet usage reste surtout rhétorique¹⁵ ? En réalité, une fois le Conflit des Investitures réglé par un compromis, les juristes de Bologne et de Pavie pouvaient suffire à l'Empire, et les formes canonales de type « augustinien » se développer et assumer, dans une certaine mesure, un enseignement nouveau.

Est-ce alors le déclin économique de la Principauté qui éluciderait le déclin scolaire, d'ailleurs tout relatif, dans la première moitié du XII^e siècle ? Mais il ne fut pas aussi accentué et universel que prétendu. Il faut tenir compte aussi de la redécouverte du charbon (et non de la tourbe ou du lignite) — *terra nigra carbonum simillima* — sur la rive gauche de la Meuse, même si elle ne date pas d'avant 1195, selon Renier de Saint-Jacques¹⁶. Le développement de

11. Voir notre Tome I, chapitre V.

12. Voir notre chapitre XI.

13. À vrai dire, il faut peut-être retarder cette date jusqu'en 1140, si l'on veut tenir compte du fonctionnement effectif de l'Université de Bologne avec l'enseignement parallèle du droit canonique et du droit civil.

14. Voir notre chapitre X.

15. Voir notre *Intervalle* I.

16. Renier de Saint-Jacques [1157-1230], *Annales Sancti Jacobi Leodiensis*, éd. L. Bethmann (*ex codice Aureaevallis*), Liège, 1874, pp. 52 et 113. Annales écrites à Liège par Renier, de l'abbaye bénédictine de Saint-Jacques, ms. Orval : « Anno 1195... Hoc anno terra nigra ad focum faciendum optima per Hasbaniam in multis locis est inventa » ; « Anno 1213... Anno iste... terra nigra carbonum simillima que fabris et fabrilibus et pauperibus ad ignem faciendum est utilissima, et plumbum quod apud nos in pluribus locis est inventum ». Charbon très utile donc aux ouvriers, aux artisans comme aux pauvres ! Notons aussi la redécouverte conjointe du plomb. Jean d'Outremeuse en témoigne encore au XIV^e s., « en rymes françoises », dans sa *Geste de Liège* (1370) : « C'est pendant l'épiscopat d'Albert de Cuyk, le robuste,

l'extraction sera lié notamment à la chèreté du bois, à l'augmentation de l'activité de tous les corps de métier qui nécessitent l'usage de feux au maximum de leur puissance, et aux débouchés qui s'ouvraient grâce à la croissance des transports fluviaux. Ce qui donnera lieu à l'une des premières exploitations de houille du continent européen. Le savant dominicain Albert de Cologne, lors d'un passage à Liège vers 1250, en est informé, vu son intérêt pour la minéralogie et la métallurgie¹⁷.

Certes, on constate bien le déplacement effectif des axes commerciaux. Mais nous remarquons aussi l'absence d'Universités dans les villes les plus prospères des Flandres, comme celle de Bruges. Par contre, nous trouvons

c'est-à-dire en l'an de grâce 1198... on trouva pour la première fois à Liège, sans mentir, la houille, grâce à laquelle on peut entretenir les feux au maximum de leur puissance... Ce commerce prit rapidement de l'extension car, depuis lors, tous les corps de métier qui nécessitent l'usage d'un feu particulièrement ardent utilisèrent uniquement cette terre, enrichissant ainsi de force florins royaux de nombreux nobles propriétaires » (laisses MCCLI-MCCLIII, v. 38.734 ss.). Jean d'Outremeuse a donné un autre récit de l'invention « d'onne noire vaine de terre... por estre tost fondus fier et altrez metalz », mais noyé parmi d'autres événements, dans sa chronique *Ly Mireurs des Histors*, L. II, t. IV, éd. S. Bormans, Bruxelles, 1877, pp. 541 s. Sur l'intérêt de Jean d'Outremeuse pour les pierres, voir son *Trésorier de philosophie naturelle des pierres précieuses* (BnF fr. 12326, avant octobre 1480), ms. copié pour Pierre Villa de Chieri (Piémont), mécène dont la famille commanda aussi une, voire deux *Crucifixions* attribuées à Roger de la Pasture (tryptique de Turin). Ce *Trésorier* mobilise des sources médico-magiques, astrologiques et allégoriques (scripturaires, apocalyptiques). Le premier livre donne une théorie de la connaissance et de la nature d'inspiration aristotélicienne. Le second, offre un lapidaire alphabétique, et le troisième un lapidaire astrologique. Le quatrième est un livre de recettes pour produire artificiellement des pierres de couleur à partir du cristal (*crystallus*, glace) de roche, « mère des pierres précieuses ». Le XVIII^e s. disqualifiera ce genre littéraire vu l'orientation nouvelle des esprits, mais aussi les changements dans la littérature technique produits par la nomenclature chimique de Lavoisier (1789), la définition du système métrique et la standardisation industrielle. Cf. A.-F. Cannella, *Gemmes...*, *Le quatrième livre du Trésorier... de Jean d'Outremeuse*, Liège, 2006. Rappelons que les cristalleries du Val-Saint-Lambert (Seraing, lez Liège) seront créées en 1826 à l'emplacement de l'abbaye cistercienne du même nom.

17. Albert de Cologne, *De mineralibus*, c. 1250 (éd. originale, Padoue, 1476 ; Cologne, 1491). Trad. angl., notes D. Wyckoff, Londres, 1967 (d'après un texte latin non-critique). Trad. fr. M. Angel, *libri I et II*, Paris, 2009. Cf. H. Kranz, *Lütticher Steinkoble Bergbau im Mittelalter. Aufstieg, Bergrecht, Unternehmer, Umwelt, Technik*, Aix-la-Chapelle, 2000, 2 vol., 454 et 407 pp. Cette étude comporte de très nombreux documents datés de 1228 à 1487, provenant notamment de la Cathédrale Saint-Lambert, des Prémontrés de Bearepart et des Cisterciens du Val Saint-Lambert. L'accent est mis sur le lien entre les institutions ecclésiastiques et l'exploitation minière (*Klerus und Koble*). Le jeu de mot comprend également une allusion à l'enjeu financier. En langage familier, *Koble* désigne aussi l'argent (*Geld*). Voir aussi D. Van Derweeghde. *Le domaine du Val-Saint-Lambert de 1202 à 1387. Contribution à l'histoire rurale et industrielle du Pays de Liège*, Paris, 1955.

bien, au sein des bourgades plus modestes du Diocèse de Liège, que ce soit à Tirlémont, à Diest ou à Léau, des *clerici parisiensis*.

Serait-ce alors le déclin politique du prince-évêque de Liège qui serait en jeu ? Mais Henri de Leez, au pouvoir de 1145 à 1164, gouverneur de Milan en 1162 (de par la volonté de l'empereur Frédéric I^{er}), appuyé par la bourgeoisie, assume un pouvoir fort en Lotharingie, tout en consacrant à Rome, en 1164, un pape favorable au parti impérial. Toutefois, la participation même au pouvoir de l'Empire est aussi, finalement, une participation à l'affaiblissement progressif de celui-ci. Mais, comme nous l'avons souligné, l'Empire, au temps de sa plus forte emprise sur la Principauté de Liège, n'a créé aucune Université sur l'ensemble de ses territoires.

En outre, les évêques de Liège, moins soucieux des intérêts impériaux, s'émancipent de manière de plus en plus manifeste dès Albert de Cuyk — il confirme aux bourgeois, les citains de Liège, entre 1196 et 1200, les *consuetudines, libertates et jura universa* — sinon sous son successeur, Hugues de Pierrepont, premier évêque d'origine française, de 1200-1229. À cette émancipation graduelle du pouvoir principautaire va se joindre un renforcement progressif de la papauté qui s'ingère de plus en plus dans les affaires liégeoises. La politique des papes d'Avignon, laquelle s'accroît encore durant la période schismatique (1309-1403/1417), et la rivalité des obédiences, poussant à la surenchère des libéralités, favoriseront en réalité le déclin de la *cohérence* intellectuelle et spirituelle du Diocèse. Ces obédiences rivales, en s'arrogeant d'importantes ressources financières, multiplient les nominations et prébendes effectives ou seulement promises, pour toute une élite de clercs ne résidant plus dans le Diocèse.

Mais qu'en est-il au plan de la Cité elle-même ? Pourquoi n'a-t-elle pas saisi l'opportunité d'exiger une compensation romaine après l'importante amputation du Diocèse en 1559 ? Y avait-il des résistances anciennes face aux projets d'institution d'une Université, comme celles du Chapitre cathédral — toujours soucieux de maintenir ses ressources ou son pouvoir de juridiction, et dont de nombreux membres sont en connivence avec des puissances étrangères ? Réticences auxquelles viennent s'adjoindre celles des Collégiales, y compris celles de Huy, Tongres et Saint-Servais de Maastricht.

La difficulté financière des églises secondaires et la recherche d'un montage financier alternatif jouèrent-elles dans les attermolements capitulaires ? Il est vrai que le projet d'érection de l'Université supposait, en juillet 1561, d'y incorporer onze canonicats pour doter les chaires professorales, chaque chapitre devant y contribuer¹⁸. En tout cas, le Chapitre cathédral manœuvra

18. Cf. Les procès-verbaux transcrits dans les Registres des *conclusions capitulaires* : *Archives de l'État à Liège*, Registres CXIV (1543-1561), pp. 308-309, et CXV (1561-1580), pp. 4-9. Après un refus de se prononcer le 23 juillet 1561, le Chapitre cathédral s'y refuse encore le 30 juillet. Une première commission fut nommée dont fit partie le chancelier Jean de Witten, archidiacre des Ardennes (depuis 1558). L'attitude dilatoire

de telle sorte que le projet universitaire s'enlisa, d'autant plus que l'évêque Robert de Berghes tomba gravement malade en décembre de cette année, et ne fut plus en mesure d'en assurer le suivi. Cette maladie du chef de l'État est un symbole pertinent de la faiblesse même de l'État liégeois face aux bourgeois et aux clergés primaires et secondaires. Or point d'Université sans une certaine indépendance de l'institution corporative face aux bourgeois et aux clergés. Il faut que l'État puisse garder la main sur le flux des populations qu'il contribue à fixer dans les villes et à accroître, notamment par le truchement du fisc qui l'irrigue de son sang (image médicale) ou qui fluidifie ses rouages (métaphore mécanique). Faute de quoi, le corps étatique devient étique et risque la paralysie ou la fuite des élites, alors que la scolarisation favorise d'autant plus la sédentarité que son réseau est étendu et intense.

À cette faiblesse endogène de l'État vient s'ajouter une certaine prévention contre les jésuites (autant dire contre les initiatives romaines et hispaniques)¹⁹ qui étaient pressentis pour assurer l'enseignement et qui furent admis dans la Principauté dès 1554 — antérieurement donc à Anvers (1562) et à Maastricht (1574), avant la nette prépondérance des quinze villes des Pays-Bas espagnols, à la fin du XVI^e siècle. Toutefois, l'échec du projet est aussi

du Chapitre provoqua une lettre du prince-évêque, datée du 5 août, où il insiste sur l'utilité du projet. Le 1^{er} septembre, l'assemblée générale nomme une nouvelle commission élargie. Le 19 septembre, le Chapitre cathédral se réunit une nouvelle fois, mais tient l'affaire en suspens, en attente du prononcé des autres Chapitres. Le clergé secondaire du Diocèse de Liège comprend alors plusieurs centaines de chanoines distribués en 63 collégiales, mais dont beaucoup demeurent à l'étranger, sans compter qu'un Gérard Vossius [1547-1609], par exemple, bénéficiait de trois canonicats à Liège, et la prévôté de N.-D. de Tongres, *sans rien exercer* ; chanoines très attachés à leurs privilèges d'exemption et donc rétifs aux réformes ! Exemption canonique dont bénéficie aussi l'Université de Louvain par rapport à l'évêque de Liège.

19. Prévention qui s'intensifie dans les dernières années du règne de Ferdinand de Bavière (ep. 1612-1650), vu le sentiment national exacerbé, particulièrement chez les Grignoux (parti populaire opposé au pouvoir princier soutenu par les Chiroux), mais appuyés par de nombreux Liégeois et notamment certains religieux, hostiles à l'emprise croissante des Pays-Bas espagnols dans la Principauté, préjudiciable à la neutralité et aux intérêts économiques locaux (vu l'importance croissante des biens des collectivités religieuses, biens de mainmorte, retirés du commerce, diminuant les droits de succession). Prévention qui aurait pu s'atténuer si la proposition, avancée par le Conseil de la Cité, de la création d'une province jésuite liégeoise — susceptible de favoriser la création d'une Université à Liège — n'avait pas été refusée par le Saint-Siège et le préposé général des jésuites. Prévention qui se maintiendra donc et se renforcera au temps du contentieux janséniste, où l'on voit qu'un ancien étudiant de Louvain, correspondant d'Antoine Arnauld et professeur au Grand Séminaire de Liège, demande explicitement de ne pas confier la conduite de l'enseignement aux jésuites : [J. F. Naveau, 1651-1705], *Mémoire des raisons pour lesquelles il est très important de ne pas retirer l'enseignement du Séminaire de Liège des mains des Théologiens séculiers, et de n'en pas donner la conduite aux Pères jésuites*, 18 p. [1698, trad. P. Quesnel]. Cf. chap. XXV.

lié à une causalité hétérogène, comme l'hostilité de l'Université de Louvain, initialement dans le Diocèse de Liège, mais passée dans l'orbite politique bourguignonne puis espagnole, en même temps qu'à l'orthodoxie hostile à la Réforme, et farouchement opposée au partage de ses privilèges académiques.

Convergence de facteurs qui conduiront à l'échec du projet universitaire liégeois porté par Robert de Berghes (1557-1564). Ce prince avait pourtant autorisé la première imprimerie durable à Liège, fin des années 1550 — même si le premier opuscule connu, imprimé à Liège, date de 1500 environ²⁰, et si le diocèse liégeois voit une impression xylographique à Maastricht dès c. 1440, et typographique à Louvain vers 1474. L'évêque Robert s'était également entouré d'humanistes, artistes comme D. Lampson²¹ ou lettrés et numismates comme L. Torrentius²², mais aussi d'un astronome comme le jeune Stadius (*Tabulae Bergenses*, 1560) et d'un juriste et théologien comme P. Ximenius (Pedro Jiménez) — lequel avait refusé une chaire à la Faculté de droit à Louvain, avant de devenir chapelain du prince de Liège. Œcuméniste, il fut accusé d'hétérodoxie, en 1561, par un théologien augustin, Villavicencio, docteur de Louvain et agent secret de Philippe II (auquel il dénonça aussi le fameux Baïus, Michel de Bay, dès le 25 novembre 1564). Agent secret avec qui P. Ximenius eut l'imprudence de parler librement « de grandes erreurs dans l'Église ». Il faut dire que Ximenius entretenait des relations amicales avec l'humaniste et théologien G. Cassander, d'orientation érasmienn²³.

Malgré tout, au vu de ces activités humanistes diversifiées, les différents handicaps évoqués face au projet universitaire, ne pouvaient-ils être surmontés ? Rappelons ici la démarche effectuée par les échevins de Douai pour créer

20. Cf. Lombardo della Seta, *Epistola de bona solitudinis* [Liège], Corneille de Delft, c. 1500. L'édition de H. Torrentinus [† c. 1520], *Textus evangeliorum et epistolarum... secundum ritum... ecclesiae Leodiensis*, s.l., 1527, est peut-être de Liège (le même ouvrage est publié à Anvers, non-daté, mais avec la mention *ecclesiae Leodiensis*, chez Hillenius ; 1^{er} éd. Cologne, 1499). Les raisons économiques ou même culturelles (comme l'attachement à une tradition manuscrite brillante) sont insuffisantes pour éclairer le retard de l'imprimerie à Liège. Il faut tenir compte non seulement du Sac de Liège, mais de la guerre civile qui s'en suivit, autant que de la situation dégradée en Brabant et en Flandre jusqu'en 1492. Entre 1486-1490, le nombre des imprimeurs des Pays-Bas méridionaux est tombé de 20 à 9 ! Cf. R. Adam, *Vivre et imprimer dans les Pays-Bas méridionaux (des origines à la Réforme [1520])*, t. 1. *Les ateliers* ; t. 2. *Les hommes*, suivi d'un dictionnaire prosopographique, Turnhout, 2018. Sur Liège, t. II, partie 2, III.
21. Sur D. Lampson, voir notre ch. XX (*Connaissance de l'homme et nouvelle histoire de l'art*).
22. Sur L. Torrentius, voir notre Tome III (*La Maison européenne de Torrentius*).
23. Sur P. Ximenius, né à Middelbourg (Zélande, Diocèse de Liège) de parents portugais, en 1514 ; cf. P. De Ram, « Deux lettres de la faculté de théologie de Louvain, au sujet de Pierre Ximenius, 1561 », in *Compte-rendu des séances de la com. royale d'histoire*, t. 3, 1852, pp. 184-192. Voir une lettre amicale de P. Ximenius datée de Liège, 22 oct. 1562, adressée à G. Cassander, in *Georgius Cassander's De officio pii [ac publicae tranquillitatis vere amantis] viri* (1561), éd. crit. van de Schoor, Berlin, 2016, pp. 201 s. Sur la relation amicale avec L. Torrentius, cf. *Correspondance* (éd. M.

une Université francophone, malgré l'Université de Paris et celle de Reims qui venait d'être fondée (1548), passant outre la proximité de Louvain et ses récriminations. Ils envoyèrent une supplique à Charles Quint dès 1531 — car cela se passe après le traité de Cambrai de 1529, consacrant le comté de Flandre comme terre d'Empire. Supplique qui suscita également la réaction protectionniste de Louvain, bien que son monopole ne puisse être étendu, en droit, au-delà des États du duc de Brabant. Néanmoins, à la différence de Liège, des décennies de manœuvres aboutirent au *bref* pontifical de 1559 visant à créer l'Université de Douai, en Flandre wallonne — unie aux Pays-Bas espagnols par le traité de Cambrai²⁴. L'Université reçut ses patentes du côté espagnol en 1562. Philippe II y fut poussé notamment par son ministre et conseiller, le cardinal de Granvelle (né à Besançon, ville d'Empire, ancien étudiant à Padoue et à Louvain, chanoine de Saint-Lambert de Liège en 1540), passant outre les protestations louvanistes, tout en tenant compte du fait que Tournai est alors une ville trop attachée à la France.

Ainsi donc, l'Université de Douai, où l'enseignement était délivré en français (mais relevant de la France seulement en 1667), se développa avant l'Université de Leyde fondée en 1575, ou d'Utrecht, en 1636²⁵. Ce qui a permis

- Delcourt et J. Hoyoux), t. II, n° 435, pp. 244-247 ; voir aussi n° 467 ; 468. Sur l'entourage intellectuel des princes Robert de Berghes et Ernest de Bavière, voir notre Tome III.
24. La Flandre wallonne (*Comitia Flandriae Wallonensis*) est composée des châtellenies de Lille, Douai et Orchies, à moins de vingt km de Douai et de Tournai ; cédées au roi de France par le Comte de Flandre en 1312, rendues en 1369, elles gardent une spécificité administrative, avec un gouverneur, des « états » (trois villes), des instances judiciaires, une fiscalité — jusqu'à la fin de l'Ancien régime (1769/79, *Traité des limites*, créant une frontière franco-autrichienne très détaillée).
25. Rappelons qu'avant la création de l'Université, le philosophe Jacques de Douai (c. 1240- c.1300), procureur de la « nation picarde » à Paris en 1275, a défendu, comme Siger de Brabant, l'autonomie de la philosophie. Notons seulement ici que Jean Dubuisson (Rubus), de Villers (Ath) en Hainaut, professeur de philosophie à Louvain, fut l'un des premiers professeurs de l'Université de Douai : il y publia un *Aristotelis Organum universum* en 1564, et son *Historia ac harmonia evangelica*, en 1571 (Liège, 1593). Estius (né à Gorcum), élève du Hennuyer Michel de Bay (Baïus) à Louvain dont l'enseignement le marqua sur la question de la volonté libre et de la grâce, enseigna les Écritures à Douai à partir de 1582 (cf. *In omnes D. Pauli Apostoli epistolas commentariorum*, t. I, Douai, 1614 ; t. II, 1616), avant de devenir chancelier jusqu'en 1613. Le « patrologue » Pierre Halloix de Liège, formé à Liège et à Douai, auteur de l'*Origenes defensus* (Liège, 1648), entretient une correspondance avec Estius. Le *De vita et regimine...* de Denys le Chartreux fut traduit en français et publié en partie à Douai en 1602, tandis que G. Colvener, docteur de Douai, y fit imprimer la vie et des œuvres de Thomas de Cantimpré en 1605 et 1627. Les *Opera Omnia* de Philippe de Harveng (Mons, † 1183), seront également imprimées en 1620/1 à Douai. François Du Bois (Sylvius) de Braine-le-Comte (Hainaut), vice-chancelier de l'Université, publia des *Commentaria in summam theologicam s. Thomae* (Douai, 1620-1635). Et c'est Nicolas Trigault (Jin Nige, 金尼閣 ; 1577-1628), né à Douai et ancien étudiant de l'Université (le collègue d'Anchin dirigé par les jésuites, éminents promoteurs de la formation des

l'ouverture entre Paris (ville ennemie) et Louvain (ville de langue thioise), de la première Université wallonne. Foyer roman d'inclusion non seulement des traditions latines médiévales profondes (abbayes d'Anchin, de Marchiennes, de Saint-Amand..., collégiale Saint-Pierre de Douai), françaises, hispaniques et flamandes, mais encore anglaises, écossaises et irlandaises — venant des *récusants* de l'Église anglicane, via notamment les collèges des jésuites et des franciscains réformés (récollets, très bien reçus et très actifs aussi dans toute la Principauté de Liège). C'est d'ailleurs un récollet wallon né à Douai, Antoine Le Grand (1629-1699), qui introduira le cartésianisme en Angleterre, avant la proscription faite au *lector philosophiae* par le chapitre récollet de Flandre, en 1733, d'enseigner les *opinionones carthesianas*²⁶.

La Principauté de Liège est donc restée en marge de ce vigoureux mouvement universitaire européen, du moins dans ses instances supérieures, malgré l'installation durable de la première imprimerie liégeoise en 1558 (Gautier Morberius), l'ouverture du Grand Séminaire de Liège en 1592²⁷, du cours *public* de philosophie (logique) des Jésuites en 1598, embryon d'une faculté des arts — cours bientôt suspendu, vu les nouvelles protestations l'Université de Louvain, via son chargé d'affaires à Rome, l'humaniste liégeois Gérard Vossius, né à Looz, † Liège en 1609, soupçonné dès lors de trahison —, mais encore la création du Collège liégeois de Louvain en 1605, et du Collège des jésuites anglais à Liège en 1614/6. Dès 1613, le recteur du *Collegium* jésuite wallon, le Liégeois François de Fléron, tenta une fois encore, de susciter une

missionnaires), qui traduit (latin, 1625 ; français, 1628), la *Stèle de la religion de la lumière venue du DaQin* (= Syrie, Empire Romain) des chrétiens syriaques en Chine, datée de 781, DaQin Jingjiao liuxing Zhongguo bei大秦景教流行中國碑, et qui publiera, notamment, son *Aide pour les yeux et oreilles des lettrés occidentaux*, Xiru Ermu zi (西儒耳目資), à Hangzouh, 杭州市 en 1626 (Pékin, 1933 ; Shanghai, 2002). André de Tournai, né à Liège, en 1622, enseigne la théologie et la philosophie à Douai. Les troubles entre 1640-1668 paralysent l'Université (cf. G. Dehon, *L'Université de Douai dans la tourmente* (1635-1765), Villeneuve d'Ascq, 1998). Dès lors, le patrologue Pierre Halloix poursuit ses recherches non plus à Douai mais à Liège, à partir de 1641. Louis XIV autorise ses sujets à aller étudier à Douai qui ne lui appartenait pas en 1665 et 1710. André Delcourt, originaire de Nivelles (1662-1740), fut chancelier de Douai en 1706, antijanséniste autoritaire, défenseur radical du libre-arbitre (cf. *Motiva theologica et politica...*, 1722), professeur d'Écritures saintes à partir de 1717, est enterré à Saint-Pierre de Douai qu'il a fait reconstruire. Dans une lettre adressée au jésuite Charles Boucqueau (né à Nivelles en 1666, étudie la philosophie et la théologie à Douai), le 11 août 1702, il affirme : « après l'Université de Paris, il n'y en a pas de plus florissante dans le Royaume » (*Archives de l'État à Mons, Jésuites*). L'immatriculation à Louvain est alors, semble-t-il, inférieure au nombre d'étudiants à Douai. Le douaisien J.-B. de Marne, fit ses études à Douai ; confesseur de Jean-Théodore de Bavière, prince de Liège, il publia une *Histoire du comté de Namur* (Liège, Bassompierre, 1754).

26. Sur la réception du cartésianisme dans le Diocèse et la Principauté de Liège, voire notre Tome III, ch. XXV.

27. *Institutio et erectio seminarii clericorum in civitate Leodiensi*, Liège, Ouwerx, 1592.

Université. Mais l'archiduc Albert, souverain habsbourgeois des Pays-Bas, imposa un concordat finalement défavorable à Liège²⁸. Ce qui n'empêche pas le recteur Jacques Deulin de proposer derechef, en 1624, l'ouverture d'un cours de philosophie, mais il est désapprouvé par le préposé général de la Compagnie. Malgré tout, en 1634, le nonce apostolique à Cologne, Pier Luigi Caraffa (1624-1634), encourage le recteur des jésuites anglais à ouvrir un cours de philosophie pour les étudiants externes qui se préparaient à l'Université.

Dès lors, une question se pose : au sein même de la Principauté et de la Cité liégeoise, y avait-il une volonté publique suffisante pour favoriser le développement des connaissances ? Cette question n'est pas rituelle : le premier collège des jésuites fondé en Principauté de Liège, à Dinant en 1563, n'a pu subsister faute du financement pourtant promis par la ville : il ferme en 1575 et n'est refondé qu'en 1608. Toutefois, cette causalité ne peut être retenue comme telle, si l'on considère qu'à Liège même, le Conseil de la Cité invite officiellement la Compagnie jésuite, le 25 septembre 1638, en promettant la « protection de la Cité » (face aux instances politiques et religieuses hostiles), à ouvrir une école de philosophie. Là encore, le souverain des Pays-Bas espagnols défendit les privilèges de Louvain, en menaçant de fermeture le collège des jésuites wallons de Douai !

Par ailleurs, sans revenir ici sur le souci séculaire de la formation des élites, bien attestée à Liège à partir du IX^e siècle²⁹, soulignons que différentes couches sociales semblent y participer dès la fin du XI^e siècle. Un auteur des *Gesta abbatium Trudonensium* nous informe indirectement qu'une part de l'enseignement pouvait se pratiquer en langue vernaculaire, le « wallon » en l'occurrence, lorsqu'il reporte aux années 1099-1101, les difficultés rencontrées par Rodolphe de Saint-Trond (1070-1138), chargé d'enseigner à des élèves de langue thioise, lesquels se montraient incapables de suivre ses cours en latin comme en ancien « wallon », terme qu'il est délicat de traduire : « neque latine neque, ut ita dicam, Gualonice [=Wallonice] possent eum intelligere »³⁰.

Notons surtout les traductions en langue vernaculaire dont parle, dans son *Apologie*, le réformateur liégeois Lambert le Bègue (c. 1168-c.1177), actif à

28. Cf. P. Guérin, « Opposition de l'Université de Louvain à l'enseignement supérieur des Jésuites à Liège au XVII^e siècle », in *Actes du LII Congrès de la FCAHB*, Namur, 1996, pp. 120-122.

29. Voir notre Tome I, ch. I (Gerbald et Walcaud) et II (Sedulius).

30. *Chronique de l'abbaye de Saint-Trond*, éd. De Borman, Liège, 1872, t. I, p. 122 ; MGH., SS. 10, éd. Koepke, Stuttgart, 1963, p. 237. Rappelons ici que l'abbaye bénédictine de Saint-Trond est fondée avant le Diocèse de Liège proprement dit, au milieu du VII^e siècle. Son développement au plan intellectuel (si l'on en juge par l'activité du *scriptorium*) est notable précisément au XII^e siècle, avant de nouvelles embellies au XIV^e et au XVI^e siècles. Mais seulement 131 mss. seront sauvés après l'incendie de 1538. À la fin de l'Ancien Régime, 116 volumes seront remis, par arrêté royal de mars 1824, à l'Université de Liège (95 mss., 21 imprimés). L'université conserve en réalité 106 manuscrits provenant de Saint-Trond, sur 151 recensés dans le monde.

la paroisse populaire Saint-Christophe, à Liège, alors *extra-muros*³¹. Lambert reconnaît, dans cette *Apologie*, que son père est un charpentier (avec un rapprochement évangélique patent), et qu'il s'adresse surtout aux gens de métier. Il soutient d'ailleurs qu'un honnête travail le dimanche vaut mieux que des loisirs désordonnés. Il insiste, comme Abélard, sur la droiture de l'intention morale plus que sur une adhésion formelle aux lois. Avant les franciscains et dominicains, il en appelle à une connaissance de la Parole et à un devoir de répandre l'heureuse nouvelle, citant 1 *Corinthiens* 9, 16. Charge qui incombe aussi, au moins par l'exemple, à tout laïc. Le rôle du prêtre est surtout de stimuler la didactique et les ressources éthiques de chacun, de *transmettre des connaissances* et pas seulement des actes liturgiques.

Lambert le Bègue entend donner accès aux Écritures à ceux qui en étaient exclus, en favorisant la diffusion de versions en langue vernaculaire. Il évoque ceux qui sont désireux d'entendre la Parole et de la pratiquer à tel point qu'il voit alors sa propre supériorité de rang (cléricale) inférieure à leur supériorité morale (*me vero loco superiorem sed merito longe inferiorem*)³² : « d'où, désireux d'assister leurs ardeurs profitables (*unde et ego bonis eorum studiis cooperans*), explique Lambert le Bègue, je traduisis du latin en langue vernaculaire... (*ad linguam sibi notiozem a latina transfuderam*) la *Vie et la*

31. Cf. Lambert le Bègue, *Apologie* (adressée au pape Calixte III, vers 1176), éditée in A. Fayen, « L'*Antigraphum Petri* et les lettres concernant Lambert le Bègue conservées dans le manuscrit de Glasgow », *Bull. Commission royale d'Histoire*, 1899, 9, pp. 343-356. Cette édition comprend, outre l'*Antigraphum Petri* issu du milieu réformateur liégeois, deux lettres de Lambert le Bègue adressées *ad papam*, une lettre et une requête adressées au pape par ses partisans, un *bref* du pape Callixte III au prince-évêque de Liège (1167-1191), Raoul de Zähringen (*Papa Episcopo Leodiensi et clero*), lequel avait ordonné l'incarcération de Lambert et, enfin, l'*Apologie* adressée par Lambert au pape (f. 22r-f. 24). Sur cette *Apologie* de Lambert, voir W. Simons, *Cities of Ladies, Beguine Communities... 1200-1565*, Philadelphie, 2001, pp. 24-34. Sur l'*Antigraphum*, voir G. de Poerck, « Un préreformateur liégeois au milieu du XII^e siècle, Pierre auteur de l'«*Antigraphum*» », in *Mélanges offerts à Rita Lejeune*, éd. F. Dethier, Gembloux 1969, I, pp. 581-600. Et J. Goossens, « La Bible et la critique du clergé liégeois du XII^e siècle dans l'*Antigraphum Petri* », in *Pascua Mediaevalia*, éd. R. Lievens et al., Louvain, 1983, pp. 93-107. Sur la *Tabula* conservée par les mss. du *Psautier bilingue*, dit de Lambert le Bègue, et son édition d'après le ms. de Londres, *Brit. Museum Ad.* 21114 (f. 7 r.), voir P. Meyer, « Le Psautier de Lambert le Bègue », in *Romania*, 1900, 116, pp. 528-545 ; ici, p. 537. Un ms. enluminé se trouve à la *Bibl. Université de Liège*, 431, 223 ff., fin XIII^e s. (réalisé dans le Diocèse de Liège, probablement pour une béguine de Saint-Christophe) ; avec plusieurs poèmes en français ; calendrier f. 2r-7v ; table pascal f. 8 r. Quant au ms. New York, *Bibl. Pierpont Morgan*, 183 du XIII^e s. 300 ff., son calendrier comporte en rouge (rubrique) les noms des saints « liégeois » Servais, Lambert, Hubert et Remacle. La *table* pascal est transcrite au f. 9 r., avec trois pièces poétiques liégeoises en français. D'autres mss. ont été identifiés : cf. K. V. Sainclair, « Les manuscrits du Psautier de Lambert le Bègue », in *Romania*, 1965, 341, pp. 22-47 ; J. Oliver, *Gothic Manuscript Illumination in the Diocese of Liège (c. 1250- c. 1330)*, Louvain, 1988, pp. 109-112 ; 259-262.
32. Lambert le Bègue, *Apologie*, *op. cit.*, p. 352.

Passion de sainte Agnès et les *Actes des Apôtres*... Mes opposants se sont procuré un Psautier glosé (*liber psalmodum cum omnibus glosulis suis*), corroboré par des autorités et traduit par un maître de Flandres (*in vulgarem linguam a quodam magistro flandrensi translatus*). Pourquoi n'y a-t-il aucun vacarme à ce sujet ? Pourquoi n'a-t-on pas porté d'accusations contre lui ? Peut-être parce que nul n'est prophète en son pays et que ce maître n'est pas de notre patrie (*ille vero magister de patria eius non fuit*) »³³. Peut-être surtout parce que les adaptations de Lambert ne sont plus des traductions réservées aux milieux monastiques, aux écoles cathédrales ou à usage homilétique clérical.

Le *Poème moral* (c. 1200), rédigé probablement par un laïc dans la Principauté de Liège, semble partager ce souci « humaniste » de formation plus libre et plus large en langue vernaculaire. *Poème* inspiré des *Moralia in Job* et des *Vitae Patrum*, de la vie de Thais en particulier, mais aussi de l'*Elucidarium*, souvent traduit, y compris en norrois ancien, ou de la *Visio sancti Pauli* aux nombreuses versions. *Poème* dont le souci s'exprime, cette fois, avec un art littéraire qui se traduit au long des c. 4000 vers³⁴.

Lambert le Bègue, quant à lui, évoque explicitement une version en langue vulgaire des *Actes des Apôtres* — ce texte familier des réformateurs du XI^e et du XII^e siècles pour promouvoir l'idéal de la nouvelle Église —, et de la *Passion de sainte Agnès*, ce récit qui jouera un rôle particulier dans le monde féminin laïc et béguinal. Impact significatif dont témoigneront la *Vita Lutgardis* selon Thomas de Cantimpré (vers 1262 pour la réaction finale), et la *Vita Odiliae* (c. 1241-1247). *Vie* qui évoque nommément Lambert de Saint-Christophe comme un grand prédicateur de la réforme à Liège, et traducteur des *Actes des Apôtres* en français. Dans la Principauté de Liège,

33. Lambert le Bègue, *op. cit.*, p. 352-353.

34. *Poème moral... écrit dans la région wallonne vers l'an 1200*, éd. intégrale par A. Bayot, Bruxelles-Liège, 1929. Le sujet central de ce poème, sans titre dans les mss., est la *metanoia* (conversion, changement d'esprit). Ce qui, à cette époque (Concile de Latran IV, 1215), constitue le bouleversement d'esprit majeur, acte de conscience qui donne accès au corps individué et dont on attend la production de la vérité. Acte de conscience suscité par la crainte, mais qui tend à manquer le repentir et la contrition ; le sacramentalisme réduira le rôle des larmes. Quant à la vérité, elle est ici intimement liée à la fonction poétique du langage (épique, hagiographique). Savoir plus intérieur, plus libre et quotidien que celui de l'enseignement institutionnel. Il dit la sagesse de la vie séculière qui excède la question des autorités et des hérésies : plus méritoire est le combat contre les passions chez ceux qui affrontent le monde sans le quitter. Ce qui n'exclut pas une tension entre scolastique (démarche pénitentielle, disposition : *vrai cœur*, v. 1632) et narration merveilleuse ou déterministe (rhétorique de la persuasion), éthique (casuistique) et eschatologie : voir F. Melonio, « Morale de l'histoire et leçon du poème dans le *Poème moral*... », in *Cahiers de civilisation médiévale*, 27, n° 108, 1984, pp. 329-339. Et J. Payen, *Le motif du repentir dans la littérature française médiévale*, Genève, 1967, pp. 500-505. M.-G. Boutier, « Le *Poème moral* (c. 1200) », in *L'historien dans son atelier. Anthologie du document pour servir à l'histoire du pays de Liège du VIII^e au XVIII^e siècle*, Liège, 2017, pp. 409-414.

le béguinage de Saint-Trond (1258) portera d'ailleurs le nom de *Sainte-Agnès*, tandis qu'une fresque du début XIV^e siècle y représente aussi saint Christophe, figure mythique du *porteur*.

De telles « traductions » supposent, en tout cas, une communauté de lecteurs laïcs, hommes et femmes³⁵. Quant aux sources principales de l'*Apologie* de Lambert, ce sont les Écritures connues de manière précise, et Augustin. Lors de son incarcération, ses amis évoquent l'Église première (*primordia nascentis ecclesiae*) injustement persécutée. Cette référence à l'*Église première* plus qu'à la scolastique, sera présente puissamment chez les évangéliques, ces réformateurs que l'on crédite souvent d'une impulsion décisive donnée au développement de l'imprimerie et des Universités modernes de l'Empire. Référence à l'église primordiale que l'on trouve aussi chez les humanistes comme Erasme, tant admiré par Pascal de Bierset³⁶, surtout depuis 1517— Erasme cherchant alors, sans succès malheureusement, la protection du prince-évêque de Liège, Erard de la Marck³⁷. Désir de l'Église primordiale qui se manifeste

35. Cf. G. De Poerck, « La Bible et l'activité traductrice dans les pays romans avant 1300 », in *Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters*, t. VI/1, Heidelberg, 1968, pp. 21-48 ; ici pp. 35-37.
36. Le Principautaire Pascasius Berselius (que certains disent de Molenbeersel et non de Bierset), un des tout premiers humanistes de Liège (du cercle de Matthieu Herben, cf. notre ch. XVI *ad finem* et *Intercurrences*), moine de Saint-Laurent de Liège, familier du prince de Liège, né vers 1480, † 1535. Pascal de Bierset nomme Erasme, « je ne dirai pas le héros, mais le dieu des Lettres » (*Lettre n° 674*, Liège, 17 sept. 1517 ; cf. Erasme, *Opus Epistolarum Erasmi*, éd. Allen, t. III, pp. 95-97) ; mais il ne sera pas toujours en bon terme avec lui. Berselius avait appris le grec avec G. Aleandre (1514-1516) et l'hébreu, peut-être au collège Trilingue. Sur Aléandre, voir J. Hoyoux, *Le carnet de voyage de Jérôme Aléandre en France et à Liège (déc. 1510-mars 1516)*, Bruxelles-Rome, 1969 (Ms. Udine, Bibl. Archiépis). Berselius possédait un exemplaire du fameux dictionnaire grec *Souda*, d'origine byzantine, dans une édition milanaise de 1499 (Suidas, *Lexicon graecum*, J. Bissolus et B. Mangius, pour D. Chalcondylas, 15 nov. 1499).
37. Pascal de Bierset, dans une *Lettre à Erasme* (Liège, janvier 1518), nous introduit dans la vie intime du prince-évêque Erard, qui est celle d'un mécène favorisant des artistes satisfaisant ses goûts, plus que d'un homme intéressé par les livres, qu'il s'agisse de la *Paraphrasis in duas epistolas Pauli ad Corinthios* qu'Erasme lui dédicace, ou même du *Nouveau Testament*, pourtant enluminé sur parchemin, ouvrage onéreux qu'il lui avait offert pour le séduire (*Opus Epistolarum Erasmi*, t. I, p. 43). Erard cherche le lustre chez les érudits dont il s'entoure plus que la pensée novatrice. Voir aussi *Opus Epistolarum*, tome III : lettres n° 718, 735, 748, 756, 926 (mars 1519). Quant à Jean-Louis Vivès, humaniste de Valence, soutenu par Jean de Coronmeuse, abbé de Saint-Jacques à Liège, il publie, en 1521, son *De Initiiis, sectis et laudibus philosophiae*, rédigé en 1518 (éd. crit. et trad. angl. ; Leyde, 1987) sur le conseil de Pascal de Bierset dont il fait l'éloge : « Probavit etiam institutum hoc auxitque animum Pascasius Berselius, homo mihi perquam amicus doctorum omnium (ut est ipse longe doctissimus)... » (§ 2). *Philosophie* comprend ici les développements successifs de l'astronomie, de la musique, de l'arithmétique, de la géométrie et de la médecine, du droit et de la théologie, et l'analyse de l'instrument majeur : la parole (grammaire...). Ce qui offre un des premiers essais d'histoire des sciences

également chez les augustiniens, professeurs à Louvain, comme Michel de Bay (Baius), mais encore, à sa manière, chez un important historien du Diocèse et de la Principauté de Liège, comme Jean Chapeville³⁸.

Même si Lambert le Bègue ne s'adresse pas plus aux femmes qu'aux hommes (les premières béguines sont attestées à Liège seulement quelques décennies après sa mort), son action a touché nombre de femmes laïques qui furent intéressées par l'étude des Écritures. Mais Lambert a fait face à une Église très conservatrice de Lotharingie (ce qui contribua aussi à sa résistance millénaire), entichée de sa gloire impériale désormais fragilisée, et qui, au XV^e siècle encore, éconduira un savant prestigieux, visiteur dûment mandaté

distinct d'une galerie de portraits. Berselius est encore évoqué dans la dédicace de la grammaire grecque (*Syntaxis graeca...*) de Winter/Gonthier d'Andernach (Paris, Gourmont, 1527, f. a 2r), car l'auteur entend, écrit-il, mettre à la disposition des *philhellènes* l'enseignement qu'il a professé en 1526 près de Liège (*apud Leodium*), *exhorté* par Berselius : « hortabatur me Pascasius ille [B]erselius » (Dédicace à Antoine de la Marck, neveu du prince de Liège). Gonthier est venu poursuivre ses études de médecine à Liège en 1525 avant d'aller à Paris. Mais Luther vient d'être excommunié (1520). Erard de la Marck se montrera prévenu contre Erasme et prendra, selon ce dernier, le « parti des théologiens » au traditionalisme étroit. Certes, Erasme dédiera encore à Erard son *Hyperaspistes* (Défense de son *De libero arbitrio*) réfutant Luther sur le *serf-arbitre* (*De seruo arbitrio*), mais c'est pour se justifier au regard d'un homme devenu puissant et persécuteur des hérétiques (*Opus Epistolarum Erasmi*, t. VII, n° 2054, Bâle, 1^{er} oct. 1528). Pascal de Bierset fera encore prévenir Erasme, en 1530, que l'inquisiteur liégeois, Thierry Heeze (Hezius, hostile à Erasme dès 1525, comme le montre clairement sa lettre à Giberti, datée du 25 octobre, mais après lui avoir fait crédit auparavant) « expurge tous les ouvrages d'Erasme [et donc pas seulement les *Colloques* explicitement mentionnés dans l'Edit général contre l'hérésie de 1545, mis au point par Hezius] de sa propre main, fait des enquêtes chez les écoliers, prend tous les livres du maître de la Maison des Frères [de la Vie commune, Collège Saint-Jérôme] qui est la principale de Liège (*domo Fratrum, ea est praecipua Leodiensium scola*), et en interdit la lecture aux professeurs et aux étudiants... [p. 19] Or, il ne doit pas être permis à une autorité particulière (*privata autoritate*), d'empêcher ce que ni le pape, ni César [l'empereur], ni aucune Académie (*nec ullae Academiae*) [Université] ne condamne » (*Opus Epistolarum Erasmi*, t. 9, p. 18 s., n° 2369, 28 août 1530). Ce qui n'empêcha pas Erasme d'être lu avec intelligence à Liège, comme en témoigne les *marginalia* et jusqu'aux passages censurés, du *Novum Testamentum cum annotationibus Erasmi*, Bâle, Froben, 1519 (Liège, *Bibl. Univ.*), par un *magister* Nicolas, chanoine de Liège. Ouvrage qui servit de modèle pour d'autres exemplaires censurés. Mais les censures sont visiblement opérées dans l'intention de faire mieux passer la pensée érasmienne, son idée de rénovation ! Voir aussi M. Verweij, « Theodoricus Hezius, Pope Adrian's secretary and Desiderius Erasmus », in *De Paus uit de Lage Landen Adrianus VI, (1459-1523)*, *Humanistica Lovaniensia* 27, Louvain, 2009, pp. 118 ss. Voir notre Tome III, *Introd.*

38. Cf. Tome III, ch. XXIV.

(soutenu aussi par Denys le Chartreux), et même agrégé au corps canonial liégeois : le cardinal Nicolas de Cues³⁹ !

Toutefois, Lambert gardera des partisans : ses écrits et l'*Antigraphum Petri* seront encore copiés aux alentours de 1200, tandis que Gilles d'Orval évoque toujours favorablement Lambert comme réformateur, vers 1250, dans les *Gesta Episcoporum Leodiensium*, en faisant dériver gratuitement de son surnom de Bègue, le nom même de béguine. Un autre chroniqueur cistercien, Albéric de Troisfontaines (*Chronicon, ad anno* 1177) contribuera aussi à l'accentuation de la réputation de Lambert qui se poursuivra au XIV^e siècle, même si elle est forcée concernant l'institution des béguines. Il reste que les femmes vont jouer un rôle réformateur particulièrement important à Liège et dans le Diocèse — songeons ici à « la prérogative de liberté » d'une Marie d'Oignies († 1213) « avisée, remplie d'esprit de discernement, bonne connaisseuse des Écritures » (suivant Jacques de Vitry en 1216). Songeons aussi à Eve de Saint-Martin qui rédige les fragments d'une vie de Julienne de Cornillon *in lingua gallica* et reçoit une lettre personnelle du pape Urbain IV en 1264. Rappelons encore Béatrice de Nazareth (née et formée dans le Diocèse de Liège), car elle note son itinéraire spirituel jusqu'en 1236, bien avant le *Miroir* de Marguerite Porète, proche de la spiritualité du Liégeois Guillaume de Saint-Thierry ; femmes qui écrivent chacune dans leur propre langue⁴⁰.

Il est vrai qu'une inertie endémique peut se déceler dans le domaine intellectuel et celui des études supérieures, dès lors que les milieux ecclésiastiques, peu désireux de se réformer, très soucieux de préserver leurs privilèges et leurs intérêts économiques, se suffisent d'un savoir général puisé dans les encyclopédies, à moins de parfaire leurs connaissances, surtout juridiques, vu les charges lucratives auxquelles ils aspirent, en d'autres lieux comme à Douai, Orléans, Dôle en Bourgogne (1422) — la création d'une seconde Université comtoise à Besançon fut empêchée, car trop proche de l'Empire et donc de la Réforme —, voire encore à Pont-à-Mousson (1572), en Lorraine, entre Nancy et Metz⁴¹.

En outre, certaines *municipalités* cherchent, avant tout, à faciliter les affaires sans que l'extension des connaissances dépasse la vulgarisation élémentaire et les « humanités ». Même si ces humanités comprennent l'enseignement du latin et du grec, mais également la logique (l'*Organum* d'Aristote), le droit, les mathématiques (Euclide), voire la théologie pour les classes supérieures. Si du moins l'on se réfère à l'enseignement dont se chargèrent les Frères de la Vie commune (jérômites, installés à Liège depuis 1400/1410) à partir de 1495, mais dont seulement la moitié sont Wallons entre 1508-1596. Enseignement dispensé par le Collège Saint-Jérôme où le médecin, « historien » de la mé-

39. Voir notre chapitre XIX.

40. Voir ici l'*Intervalle* II, 2.

41. E. Helin, « Etudiants de Liège... à la faculté de droit de Pont-à-Mousson », in *Le Vieux Liège*, t. 108/9, janvier-juin 1955, pp. 423-439.

decine et botaniste Remacle Fusch († 1587), reçut sa première formation⁴². Enseignement dont l'humaniste Jean Sturm, un des fondateurs de l'Université de Strasbourg (*Schola Argentoratensis*, 1538), fut aussi le bénéficiaire, en même temps qu'un bon millier et demi d'élèves, suivant son témoignage, et dont il importa l'esprit à Strasbourg, y compris la dimension artistique, théâtrale en particulier⁴³.

Toutefois, ni l'autorisation, laissée sans suite, offerte par la *Bulla Redemptor nostri* d'ouvrir, dès 1561, un *Collegium publicum* (initialement autorisé comme un Séminaire), ni les *humanités*, même perfectionnées par les jésuites à partir de la *convention* avec les jérômites de 1580, mais concrètement à partir d'avril 1582 (*Collegium in insula*)⁴⁴, pas plus que les fondations du *Grand Sémi-*

42. Cf. E. Morren [1833-1886], *Remacle Fusch, sa vie et ses œuvres*, Bruxelles, 1864. Le frère aîné de R. Fuchs, Gilbert († Liège, 1567), fut notamment le premier à écrire un traité sur les eaux de Spa : *De acidis fontibus sylvae Arduennae praesertim eo qui in Spa visitur libellus*, Anvers, 1559 (trad. française et espagnole, la même année, à Anvers ; Liège, 1577 ; trad. italienne, Milan, 1592). Cf. Tome III.
43. Jean Sturm [1507-1589], *Epistolae classicae*, Strasbourg, 1565, p. 23. Lors de ses trois années d'études à Liège au Collège Saint-Jérôme, en 1521-1524, Sturm dit avoir joué le rôle de l'esclave Géta dans le *Phormio* de Térence, auteur si apprécié à Liège depuis Rathier de Lobbes (cf. notre ch. IV) et son élève Eraclé (cf. tome I, *Excursus* 2), au X^e s. Jean Placentius de Saint-Trond, formé par les Frères de la vie commune à Bois-le-Duc, écrit le premier drame néo-latin consacré à la force libre de *Suzanne*, à son courage, sa *fortitudo* (*Suzanna*, Anvers, 1532). Libert Houthem, jérômite (supérieur de sa congrégation en 1577, mort à Prague en 1584), écrira à Liège au moins 5 drames pédagogiques, dont un mythologique, basé sur Ovide (*Tereus*), un autre, historique, sur l'affrontement de Liège face aux « Gueux », et un scripturaire sur le jugement salomonien ; pièces dont on garde seulement une comédie humaine *Theatrum humanae vitae, comoedia-nova* (Liège, Morberius, 1574), et une comédie sacrée *Gedeon. Tragi-comoedia sacra* (Liège, Morberius, 1575). Houthem écrivit notamment une *Ethica*, dont la seconde édition est dédiée aux bourgmestres de Liège J. Streele et P. Bex (Liège, Morberius, 1573 ; Anvers, Plantin, 1577). Cette pédagogie théâtrale est donc antérieure à celle des Jésuites. Mieux : les tragédies *Laurentias* et *Catharina* de Grégoire de Hologne *Leodiensis*, serviront de modèle dans les collèges jésuites de Trèves, Ingolstadt ou Munich en 1576 (voir notre Tome III). Cf. J. Sturm, *De literarum ludis recte aperiendis*, Strasbourg, 1538, II ; *De la bonne manière d'ouvrir des écoles de lettres*, Strasbourg, 2007 (latin-français). Sturm s'y inspire du modèle liégeois qui rompt, pour l'enseignement des classes supérieures, avec le monopole disciplinaire des Universités. Sturm suivra ensuite les cours de philologie latine de Barthélémy Latomus, originaire d'Arlon (Diocèse de Trèves), bénéficiant ainsi de l'humanisme germanique, au *Collegium trium linguarum* de Louvain, en 1524. *Collegium* fondé par la générosité d'un autre Arlonais, Jérôme de Busleyden, chanoine de Liège et de Mons. Le prénom de Jérôme attaché aux études et à la philologie scripturaire en particulier, est un signe de la première modernité (voir un tableau attribué à Jean Van Eyck, né en Principauté de Liège, protégé de Jean de Bavière, prince de Liège de 1390 à 1418 : *Saint Jérôme en son étude*, achevé en 1442, par Petrus Christus ?).
44. Le *Collegium* de Liège paraît en retard par rapport à la ville principautaire de Dinant (1563) et Douai (1568), mais précoce par rapport à ceux d'Aix-la-Chapelle (1601) ou de

naire de Liège en 1592 — le « petit » Séminaire ayant été institué à Saint-Trond en avril 1589 —, ou du *Collège liégeois* à Louvain, en 1605, par Ernest de Bavière, ne pouvaient alors remplacer l'enseignement universitaire *in situ* proprement dit⁴⁵. Même s'il faut tenir compte d'une certaine fluidité, via la rédaction de manuels significatifs, entre l'Université et les Collèges ou les *Studia* des religieux réguliers. Ainsi le franciscain observant, originaire de la Principauté de Liège, François Titelmans, rédige explicitement, en 1530, son *Compendium philosophiae naturalis* et son *Compendium dialecticae* (1533), pour ses confrères et pour les étudiants universitaires ; ce manuel sera utilisé non seulement dans les *Studia* jésuites au Portugal (via le *Cursus philosophicus Conimbricensis*, 1592-1606), puis partout en Europe, et même en Chine⁴⁶, mais aussi par des savants comme le grand naturaliste de Bologne, Ulysse Aldrovandi, en 1566⁴⁷.

Il reste que la carence liégeoise ne peut être attribuée au seul chantage des Pays-Bas espagnols exercé sur les jésuites. Les ressources, financières, morales et intellectuelles de la Cité étaient-elles à ce point insuffisantes que les seules entraves faites aux jésuites compromettaient l'avenir universitaire de la Principauté ? Les citoyens étaient-ils moins soucieux de fonder un enseignement universitaire que ceux de Douai, plus préoccupés de leurs affaires que désireux d'acquérir des compétences philologiques, juridiques, médicales, philosophiques ou théologiques, excédant la polémique avec la Réforme protestante confiée aux princes et aux clercs ?

Et pourtant, le sens développé des affaires dans différents milieux urbains, on le sait au moins depuis la prospérité de Bologne, n'est pas de soi un frein aux recherches savantes. Les calculs pratiqués d'abord par les banques lombardes et les entreprises en Italie, calculs développés à l'occasion d'évalua-

Neuss (1616), face à Düsseldorf. Cf. F. Pohle, « ...mera ossa et cadavera ». *Studien zum Jesuiten-Theater im Jülich-Berg, Ravenstein und Aachen (1601-1817)*, Aix-la-Chapelle, 2006. Comme élève fameux du *Collegium* de Liège, relevons encore Gérard de Courcelle (Corselius, 1568-1636), fils d'un juriconsulte liégeois et neveu de Jean Wamès (Wamesius, 1524-1590), professeur de droit à Louvain dont il publia les œuvres. Gérard enseigne le grec au Collège Trilingue, avant de professer le droit civil à l'Université de Louvain où il prit une part importante à la constitution de la bibliothèque. C'est en tant qu'ami proche de Juste Lipsé (il reste cinq lettres de leur correspondance dont deux autographes de Corselius) — qui l'était d'abord de son oncle Wamesius — qu'il prononça son éloge funèbre (*Oratio in Justi Lipsi Funere habita Lovanii...*, Louvain, 1606). Il fut à son tour le professeur du plus fameux juriste liégeois, Charles de Méan (1604-1674), auteur des six volumes des *Observationes* (voir notre Tome III).

45. Cf. Ernest de Bavière (1554-1612), *L'automne flamboyant de la Renaissance entre Meuse et Rhin*, éd. G. Xhayet et R. Halleux, Turnhout, 2011. Ce n'est pas un hasard si la fondation de l'Université de Liège en 1817, s'est concrétisée à l'emplacement du collège des jérômites devenu ensuite le *Collegium* des jésuites wallons en Isle (1582). Voir Tome III.

46. Cf. R. Wardy, *Aristotle in China. Language, Categories and Translation*, Cambridge, 2000.

47. Voir les précisions sur cette question en notre Tome III, *Introduction, ad finem*.

tion notariales ou d'échanges commerciaux (notamment avec certains ports de culture arabo-berbère), furent formalisés par des mathématiciens comme Leonardo Fibonacci (*Liber abbaci*, 1202 ; *Practica geometriae*, 1220). C'est ainsi que le franciscain Luca Pacioli codifia le premier la comptabilité en partie double (*De computibus*, Venise, 1494). Ce qui diversifia les mathématiques et contribua à les développer à un plan supérieur comme à en diffuser l'usage rigoureux.

Qu'en est-il, enfin, du rapport entre travail et étude, voire entre étude et contemplation ? Question qui s'impose dans la mesure où des entraves au développement des études — particulièrement cultivées dans les grands centres urbains — peuvent se revendiquer d'exigences spirituelles. L'architecte Héze- lon, le juriste Alger et un penseur religieux comme Guillaume de Saint-Thierry désertèrent Liège pour s'engager dans la vie monastique réformée à Cluny (en Bourgogne) ou à Saint-Thierry (en Champagne), voire à Signy, en Ardenne⁴⁸. Certes, certains contemplatifs pouvaient s'imaginer contrer la fascination pour le développement des centres urbains et civils d'études supérieures, comme on le voit chez les plus influents, tel Bernard de Clairvaux et, d'une autre manière, chez Robert de Liège, alias de Deutz (Cologne). Toutefois, c'est aussi chez un religieux, mais issu du mouvement canonial, le prémontré Philippe de Harveng, né près de Mons en Hainaut (évêché de Cambrai), mort en 1183, que l'on trouvera une défense et illustration des études. Dans ses œuvres, Philippe rompt avec l'optique exclusive de la *schola christi*. Et ce n'est pas un hasard si ses ouvrages furent imprimés à l'époque moderne dans une ville universitaire alors florissante ; ainsi ses *Opera Omnia*, parurent à Douai en 1620 et 1621. Philippe pose cette question qui en dit long, dans son *Epistola ad Bernardum* : est-ce que Dieu doit appartenir seulement aux moines ?

Bien qu'il soit de tendance conservatrice quant au primat de la fonction de souveraineté contemplative sur la fonction militaire ou sur la fonction économique, comprenant le travail manuel, bien qu'il continue à mettre en garde contre une science qui ne chercherait qu'elle-même — « la sainteté sans la *sciencia* erre souvent et inversement » —, Philippe insiste clairement, dans son *Epistola ad Richerum* (Richer, étudiant à Paris), sur la spécificité du *métier scolaire* (du travail proprement intellectuel) et sur l'étude comme bénéfique pour tous, y compris les laïcs capables de dépasser les clercs, comme le comte Henri de Champagne. Lequel ne peut plus consacrer une grande part de son temps ni à la liturgie ni au labeur manuel.

Dans son notable *De Institutione clericorum*, Philippe consacre toute la seconde partie à la science des clercs. Il insiste sur l'importance de la fréquentation des écoles, des livres, de la science des lettres et de Paris — ville dont il fait un éloge appuyé dans l'*Epistola ad Heroaldum*. Certes, Philippe n'est en rien théologien au sens nouveau et, pour lui, *theologia* comme discipline avec sa méthode propre, au sens réhabilité par Abélard, est un mot encore

48. Cf. Chapitres X et XII.